

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU MERCREDI 04 OCTOBRE 2023

Convocation du 02/10/2023

Étaient présents : Ph. Salmon, C. Muller, J. Olejnik, JM. Brelet, V. Bleuzé, S. Jourdain, B. Randour, S. Gaillot, M. Marlette, S. Gobancé,

Était absent excusé : A. Eliez, JM. Chapelet, F. Nazé,

Pouvoir (2) : JM. Chapelet à C. Muller et F. Nazé à S. Gaillot

S. Gobancé est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h00

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu de la séance du 12 septembre 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance.

Les membres présents acceptent à l'unanimité.

Ordre du Jour

- Délibération 4115 : Travaux supplémentaires rue Buiron par Champagne Travaux Publics
- Délibération 4116 : Vote du rapport d'activité 2022 de la C.U.G.R.

Délibération 4115 : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES RUE BUIRON PAR CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS

Monsieur le vice-président de la commission voirie – éclairage – assainissement propose aux membres présents du conseil municipal de voter des travaux supplémentaires **rue de Buiron**.

La Mairie a reçu le devis Champagne Travaux Publics » n° 13068 du 2 octobre 2023 d'un montant de **5 915,28 € TTC**

Ce devis comprend :

Démolition des enrobés existants, y compris évacuation

Terrassement, y compris évacuation des déblais

Fourniture et mise en œuvre d'une GNT 0/31,5 sur 30 cm d'épaisseur

Fourniture et pose d'une planche à pourrir

Fourniture et pose de bordurettes en béton type P1

Reprofilage de la structure

Fourniture et mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur

Réparation partielle de quelques bordures

Actualisation du devis

Mise à niveau Tampon 40*40

Mise à niveau Tampon ½ L4T

Fourniture et mise à niveau tampon 40*40

Rue Mannot : Nettoyage de la grille = 120 € TTC (inclus dans les 5 915,28 €)

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2023.

Après débat, le Conseil Municipal décide par **12 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention

d'effectuer les travaux mentionnés dans le devis CTP n° 13068 du 2 octobre 2023 d'un montant de **5 915,28 € TTC**.

Délibération 4116 : VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA C.U.G.R.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'année 2022,
Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, par **12 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de prendre acte de la communication au Conseil Municipal du rapport d'activités 2022 de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Informations diverses :

- Les travaux rue du lavoir sont terminés.
(Quelques points restent à revoir : éclairages non unis des candélabres, goudron et joints à vérifier, matériels de signalisations à enlever...).
- Soucis internet sur la commune : dus à des vols de câble
(Le pôle scolaire ainsi que la Mairie en sont fortement impactés).
Une réparation serait prévue pour le 16/10/2023.
- La commission fleurissement et entretien du village a prévu divers travaux dans le village :
 - * l'élagage des tilleuls,
 - * L'élagage des arbres du lotissement le grand pré (5 arbres, 1 noyer, et 2 tilleuls : 2 100€ TTC).
 - * le Nettoyage de l'ancien cimetière : 2 500€ TTC
 - * en attente de devis pour les massifs existants : à refaire ou à réorganiser.
- Les trous de la route d'Arcis ont été rebouchés et l'arbre qui était tombé a été dégagé et débité.
- Les nouveaux jeux de l'école ont un franc succès auprès des enfants.
- La grille au coin de la rue haute/route d'Arcis est à nouveau bouchée, une demande d'intervention est demandée avec prise de contact auprès de « Mr Gayet ».
- La commission fête sports et loisirs a pris contact avec la Société FME pour le montage et démontage des éclairages de Noël (intervention possible pour le montage, fin novembre). Devis en attente.
- Une réunion avec une inspectrice du trésor public a eu lieu en mairie en vue de la clôture du budget lotissement le grand pré et de la possibilité de supprimer la régie de recettes de la bibliothèque et des droits de place lors de la fête patronale.
- Confirmation d'une prochaine brigade de gendarmerie à Jonchery sur Vesle.

Fin de la séance à 20h30

Le Maire
Philippe SALMON

La secrétaire de séance
Sabine Gobancé